

La collaboration, accélérateur d'investissement pour l'adaptation et la résilience au changement climatique

Chiara Trabacchi Responsable Changement climatique - BII

15 mars 2023



Il y a urgence à renforcer l'action d'adaptation climatique. C'est vrai notamment à propos des besoins de financements requis, en particulier issus du secteur privé. Pour surmonter les obstacles à l'investissement privé dans l'adaptation et la résilience climatiques, plusieurs institutions financières internationales (IFD) ont constitué en 2020 un groupe de collaboration (« Adaptation & Resilience Collaborative ») qui a présenté des engagements ambitieux au sommet du G7, en mai 2021. Son but est d'accélérer et d'accroître le volume des investissements pour l'adaptation et la résilience climatiques dans les pays en développement.

Accroître la résilience des populations, des activités économiques et des actifs physiques ou naturels face aux conséquences délétères du changement climatique est une priorité absolue. Les inondations dévastatrices survenues au Pakistan et en Afrique du Sud, la vague de chaleur record qui s'est abattue sur la quasi-totalité de l'Inde ou encore la plus longue sécheresse qu'ait connue depuis 40 ans la Corne de l'Afrique ne sont que **les derniers épisodes d'une série d'événements climatiques extrêmes exigeant une réaction urgente.**

Et pourtant, l'action n'intervient aujourd'hui ni avec l'ampleur, ni au rythme requis. Les investissements de l'adaptation restent inférieurs aux besoins identifiés. Selon les dernières estimations de la [Climate Policy Initiative](#), les financements destinés à l'adaptation ont atteint un total de 46 milliards de dollars en 2019-2020, **très en-deçà des coûts estimés pour la période**

2020-2030, qui vont de 155 à 330 milliards de dollars annuels pour l'ensemble des économies en développement, selon [une analyse du Programme des Nations unies pour l'environnement \(PNUE\)](#). Sur cette même période, les « contributions déterminées au niveau national » (CDN) d'une cinquantaine de pays en développement identifiaient des besoins d'adaptation excédant 50 milliards de dollars par an.

Des investissements plus massifs et plus rapides, notamment en provenance du secteur privé, sont donc nécessaires pour répondre à ces besoins. Les défaillances institutionnelles, politiques ou de marché, les obstacles financiers et les barrières en matière de compétences ou de connaissances ont entravé **la capacité et la motivation des investisseurs privés à miser sur l'adaptation et la résilience climatiques**.

Une collaboration volontaire pour favoriser les investissements

La collaboration est essentielle pour amener le changement systémique qui permettra de surmonter ces obstacles et dysfonctionnements, et combler le déficit de financement de l'adaptation. C'est pour la favoriser qu'a été mis en place l'**Adaptation & Resilience Investors Collaborative** (Groupe de collaboration des investisseurs pour l'adaptation et la résilience, ici désigné comme « le Collaboratif »). Il s'agit d'un partenariat international entre institutions de financement du développement, travaillant ensemble à accroître et accélérer l'investissement privé pour l'adaptation et la résilience climatiques des pays émergents et en développement.

Constitué fin 2020 à l'occasion du Sommet de la finance en commun (FICS), le Collaboratif a très vite augmenté le nombre de ses adhérents – et ses ambitions. Il est actuellement constitué de **18 organisations de financement du développement qui œuvrent conjointement** à concrétiser l'ensemble des engagements ambitieux [présentés au G7 en mai 2021](#). Ces engagements, traduits en termes opérationnels selon des axes d'intervention spécifiques, visent à amener les progrès nécessaires dans des domaines critiques, pour bâtir et démontrer la logique économique des investissements d'adaptation et de résilience climatiques.

Ainsi, les travaux sur les paramètres pertinents pour l'investisseur permettent **de clarifier ce qui relève de l'adaptation et d'adopter une approche normalisée pour mesurer la contribution des investissements** en matière d'adaptation et de résilience, au regard des objectifs d'impact. En outre, **l'intégration d'une évaluation des risques climatiques physiques** dans les décisions d'allocation du capital rend possible l'identification systématique, tout au long du processus d'investissement, des possibilités de renforcer la résilience climatique. Enfin, **des véhicules d'investissement et des approches susceptibles de sensibiliser plus largement** aux logiques commerciales, aux structures d'investissement et aux modalités de formation des marchés (market shaping) permettent d'alimenter un vivier de projets d'investissements pour l'adaptation et la résilience à même d'être financés.

Des progrès indéniables, mais un effort à poursuivre

Le Collaboratif a d'ores et déjà progressé dans ses objectifs et prévoit toute une série d'actions supplémentaires pour aller encore plus loin dans chacun des domaines identifiés – le rapport publié en juin dans le cadre du G7 rend compte plus en détail de ces progrès⁵ et des initiatives à venir.

- **Des paramètres mesurables, pertinents pour les investisseurs**

Les membres du Collaboratif ont décidé d'adopter des principes communs de suivi des financements destinés à l'adaptation et à la résilience climatiques, conformément aux meilleures pratiques en matière d'approche séquentielle, de granularité et de prudence. Cette convergence de vues est née de l'analyse des caractéristiques communes identifiées dans les approches des différents membres, ainsi que des leviers mis en œuvre par d'autres institutions ou juridictions. Les institutions participantes ont aussi adopté **une démarche visant à établir des paramètres clairs, homogènes et comparables pour la mesure des impacts de l'adaptation et de la résilience climatiques.**

Le travail effectué à ce jour (études de cas et échanges avec des investisseurs privés, notamment) a mis en évidence la nécessité de travailler avec les intermédiaires - gestionnaires de fonds et institutions financières - et toutes les contreparties concernées, sur l'investissement, l'évaluation et les reporting relatifs au financement climatique, en particulier pour les aider à développer leurs compétences sur ces sujets. Ces partenariats sont indispensables, y compris pour **garantir la facilité d'utilisation de ces outils par les investisseurs et bailleurs privés sur les marchés émergents et en développement.** Les institutions membres vont poursuivre le travail d'analyse nécessaire à l'élaboration et à l'adoption d'un cadre méthodologique commun, en collaboration avec toutes les parties prenantes.

• Approches stratégiques et véhicules d'investissement

Le besoin - et donc, l'opportunité - d'investir dans des solutions d'adaptation au changement climatique concerne l'ensemble des secteurs et des zones géographiques. **Le changement climatique affectera tous les secteurs de l'économie, et tous doivent donc s'adapter à ses conséquences.** Cela implique d'exploiter tous les produits et tous les moyens - directs et indirects - permettant d'identifier des solutions d'adaptation et de résilience climatiques et de les financer. Cela requiert aussi une pleine collaboration avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur de l'investissement, afin de tirer parti des divers degrés d'appétence et de tolérance au risque des investisseurs publics par rapport aux investisseurs privés.

Dans ce contexte, les institutions membres travaillent ensemble à identifier et mettre au point les stratégies d'investissement et à multiplier les opportunités de co-investissement. L'établissement de partenariats avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur de l'investissement est **une stratégie essentielle pour assurer la disponibilité des capitaux et trouver des appuis dans les phases critiques de développement des projets.** Par exemple, les partenariats avec des investisseurs de capital d'amorçage ou de capital-risque sont essentiels pour soutenir les projets qui proposent des solutions innovantes d'adaptation et de résilience. De même, les partenariats avec des parties prenantes « de l'amont » sont indispensables pour créer l'environnement nécessaire au déblocage des capitaux privés et à la réalisation des investissements prioritaires.

Les membres du Collaboratif ont aussi travaillé individuellement sur des [initiatives](#) visant à **constituer un réservoir d'investissements de l'adaptation et de la résilience, mais aussi à promouvoir les collaborations public-privé.** Ces initiatives comprennent notamment le [programme AdaptAction](#) du Groupe AFD (Phase 2), doté d'un budget de 15 millions d'euros, qui vise à accompagner plusieurs pays africains vulnérables au changement climatique dans la mise en œuvre de leurs stratégies d'adaptation, mais aussi le Climate Innovation Facility de BII, un nouveau fonds de 200 millions de livres adossé à son actionnaire, le Foreign Commonwealth and Development Office (FCDO), destiné à amorcer le financement de solutions climatiques pionnières. Le Global Center on Adaptation (GCA), lui, développe son [programme Africa Adaptation Acceleration Program](#), en partenariat avec la Banque africaine de développement.

Tout récemment, des membres du Collaboratif ont également apporté leur contribution aux efforts visant à aider les pays en développement à **identifier et structurer les priorités exprimées dans**

leurs CDN, leurs plans nationaux d'adaptation et leurs stratégies pour l'investissement du secteur privé.

- **Evaluation des risques climatiques physiques**

Le Collaboratif s'est engagé à améliorer la capacité collective de ses membres à identifier, évaluer et gérer les risques climatiques physiques liés aux investissements. Ses membres ont travaillé ensemble à la définition **d'un premier cadre sectoriel destiné à fournir, étape par étape, des recommandations pour l'identification, l'évaluation et la gestion systémique et cohérente des risques climatiques physiques.**

Le guide qui en résulte présente en particulier une démarche *ad hoc* pour le secteur agricole, vise à établir pour les transactions des catégories standardisées, sur la base de leurs niveaux relatifs de risque climatique physique, afin d'éclairer la prise de décision pour l'ensemble du cycle d'investissement. Le Collaboratif prévoit d'approfondir la phase initiale de ce travail afin de s'assurer qu'il est bien adapté aux objectifs, et pour développer des outils communs de mobilisation des contreparties.

Pour l'avenir, intensifier l'action commune

Les membres du Collaboratif ont des profils variés - notamment en ce qui concerne leurs mandats, leurs degrés de maturité sur le thème de l'adaptation climatique, les zones géographiques où ils interviennent, ou les moyens de financement dont ils disposent. Le marché des investissements de l'adaptation et de la résilience se développera à mesure qu'émergeront, dans ce groupe très divers, des zones de convergence - et en tirant parti des rôles et fonctions respectives de ses membres dans la chaîne de valeur de l'investissement, ainsi que de leurs différents degrés d'appétence et de tolérance au risque.

Le Collaboratif doit évidemment maintenir intacte sa détermination à atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés, mais les gouvernements doivent aussi instaurer un environnement propice à ces investissements. Le Collaboratif appelle la communauté internationale à le rejoindre pour accélérer et accroître l'investissement privé de l'adaptation et de la résilience au changement climatique des systèmes économiques, sociétaux et naturels.